

Analyse du jeudi 27 février 2014

Gestation complexe pour une enceinte

Le nouveau stade national ne devrait pas voir le jour...

Suite à sa « mise au vert » à Ostende, le gouvernement bruxellois annonçait, en mai 2013, un accord en son sein en vue d'ériger un nouveau stade national sur le parking C du plateau du Heysel. Le 11 septembre, un accord confirmant cette première décision était conclu entre les gouvernements fédéral, flamand et bruxellois et l'Union belge de football.



Vue d'ensemble du projet Neo dans la version « sans stade Roi Baudouin ». En haut à gauche de l'image, un nouveau stade sur le parking C © KCAP

L'idée de construire un nouveau stade national n'est pas neuve et elle fait son apparition dans le débat dès qu'il est question d'organiser en Belgique un grand événement footballistique comme la coupe du monde ou l'Euro. C'est à nouveau à ce type d'occasion que le projet actuel

s'élabore, plusieurs acteurs (dont Alain Courtois, premier échevin à la Ville de Bruxelles et en charge des sports, incontournable dès qu'il s'agit du sujet) souhaitant voir Bruxelles accueillir un ou plusieurs matchs de l'Euro 2020¹. Le stade Roi Baudouin, entièrement rénové en 1995 en vue de l'organisation de l'Euro 2000, ne répondant plus aux (trop) exigeants impératifs de l'UEFA² (il bénéficie d'une dérogation jusqu'en 2017) et sa rénovation n'étant pas jugée opportune, il est donc apparu « urgent » de se lancer dans le projet de construction d'un stade flambant neuf.

« Urgent » car c'est en septembre 2014 que seront désignées les villes hôtes de l'Euro 2020, les dossiers de candidature devant être soumis pour avril³.

L'option envisagée

1. Localisation: pourquoi le parking C?

C'est le parking C qui a été retenu comme lieu d'implantation du nouveau stade. Le terrain est propriété de la Ville de Bruxelles mais est situé sur le territoire de la Région flamande (Grimbergen).



Vue aérienne du site du Heysel, avec le stade Roi Baudouin et le parking C © Google

http://fr.uefa.com/uefaeuro/finals/news/newsid=1844975.html#uefa+euro+2020

¹ Contrairement aux éditions précédentes, l'Euro 2020 se déroulera non pas dans un ou deux pays mais dans 13 villes à travers le continent.

² Pour plus de détails concernant les normes de l'UEFA, lire *UEFA Euro 2020 Tournament Requirements*. http://www.uefa.com/MultimediaFiles/Download/EuroExperience/competitions/General/01/95/21/41/1952141_DOWNLOAD.pdf

³ Communiqué de l'UEFA du 3 août 2012.

Cette localisation semblait pourtant loin d'être le premier choix il y a encore moins de cinq ans alors que la Belgique se portait candidate, avec les Pays-Bas, à l'organisation de la coupe du monde 2018 ou 2022. À cette époque, le site du stade actuel, voire celui de Schaerbeek-Formation, rencontraient les faveurs de la Région et de la Ville. On peut alors lire dans la presse que « [le nouveau stade national] sera implanté à l'emplacement de l'actuel stade Roi Baudouin sur le plateau du Heysel si la Belgique obtient l'organisation de la Coupe du monde 2018. Si ce ne devait pas être le cas, le choix se porterait alors sur le site de Schaerbeek-Formation. »⁴

Le porte-parole du bourgmestre Freddy Thielemans allait même plus loin en assurant **l'abandon de la piste** « **parking C** » : « Schaerbeek-Formation est la piste la plus cohérente pour la Ville, mais les délais sont trop courts pour 2018. [...] De toute manière, il s'agira d'un stade multifonctions (avec piste d'athlétisme). Il n'est plus question du parking C. [...] »⁵

Pourquoi les deux premiers choix ont-ils été abandonnés ?

Concernant Schaerbeek-Formation, c'est notamment une question de timing qui explique l'abandon de cette piste, comme le confirme le projet de PRDD récemment rendu public : « [...] un stade sur ce site [Schaerbeek-Formation] ne permettrait pas de dégager suffisamment d'espaces pour les activités logistiques et portuaires et d'autre part, ne pourrait pas en termes de timing être construit avant 2025. Ce timing ne permet dès lors pas de poser une candidature pour l'Euro 2020. » Rappelons que les terrains de Schaerbeek-Formation sont toujours propriété de la SNCB, peu coopérative aux projets bruxellois.

L'emplacement du stade actuel entrerait en contradiction avec le projet Neo: « Le site du Heysel quant à lui est appelé abriter de nombreuses fonctions : du logement, un centre de convention, une salle de spectacle, un quartier commerçant et un pôle touristique et de loisirs. Il est apparu qu'une utilisation régulière d'un stade national risquerait d'entraîner des problèmes de cohabitation avec ces fonctions.

Le site du stade actuel a également été écarté en fonction des grandes possibilités qu'il comporte pour y installer du logement. »⁷

Les riverains du parking C seraient-ils moins sensibles aux nuisances que les actuels Laekenois et que les futurs habitants de Neo ?

Il faut ici rappeler qu'il avait été demandé au bureau d'urbanisme KCAP d'élaborer une version du « masterplan » Neo avec maintien du stade Roi Baudouin. Manifestement, celle-ci n'a pas été retenue par la Ville et la Région, vouant le stade Roi Baudouin à la disparition.

⁷ ibid.



⁴ « Le nouveau stade national remplacera le stade Roi Baudouin à moins que... » in *7sur*7, 16 octobre 2009. http://www.7sur7.be/7s7/fr/1509/Football-Belge/article/detail/1016597/2009/10/16/Le-nouveau-stade-national-remplacera-le-stade-Roi-Baudouin-a-moins-que.dhtml

⁵ ibid.

⁶ Projet de Plan Régional de Développement Durable, p. 54. http://www.prdd.be/pdf/PRDD_FR.pdf



Vue d'ensemble du projet Neo dans la version « avec maintien du stade Roi Baudouin ». En haut à gauche de l'image, pas de nouveau stade sur le parking C © KCAP

Le Ministre-Président Rudi Vervoort, interpellé par les députés Bertin Mampaka (ancien échevin des sports de la Ville de Bruxelles) et Emmanuel De Bock, enfonce le clou concernant l'impossibilité d'implanter le stade à l'emplacement actuel en brandissant la **menace d'un retrait des investisseurs du projet Neo**: « Les investisseurs qui ont permis la première phase du projet Neo, qui englobe le centre commercial et les logements, ont délivré un message non équivoque : si l'installation d'un club résident⁸ se programme au stade Roi Baudouin, ils se retirent. » (du fait du maintien de l'affectation du foncier à cet équipement et de l'impact sur le quartier environnant).

Au regard de ces éléments, on peut se demander si le choix « par défaut » du parking C comme lieu d'implantation d'un futur stade national s'inscrit dans une réflexion « stratégique » de planification des besoins ou s'il répond avant tout à une opportunité et aux exigences d'investisseurs privés. Déjà que les bétonneurs semblent dicter les normes de construction des stades...

2. Choix du type de stade : quelles conséquences ?

L'accord sur le lieu d'implantation trouvé, restait à définir quel type de stade y ériger : avec ou sans piste d'athlétisme, avec ou sans toit rétractable ?

Début décembre 2013, les différentes parties prenantes optaient pour la formule suivante : une enceinte de 50.000 places (+ 10.000 rétractables) sans piste et sans toit rétractable.

⁸ Sur la nécessité de la présence d'un club résident dans le nouveau stade voir point 3.

⁹ Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale – Compte rendu intégral – Commission des finances – Session 2013-2014, 15 novembre 2013, p. 48.

Ce choix découle directement d'une étude confiée au bureau Deloitte portant sur trois scénarios¹⁰:

- stade avec club hôte : investissement de 314,3 millions, rendement de 3,9 à 5,9 %;
- stade équipé pour l'athlétisme : investissement de 348,2 millions, rendement de 1,6 à 2,3 % ;
- stade multifonctions: investissement de 343,3 millions, rendement de 3,7 à 5,6 %.

Outre sa rentabilité plus élevée, nécessaire à l'attraction d'investisseurs privés, un stade sans piste répond sans doute également aux souhaits des fans de foot pour qui une piste éloignant les supporters du terrain est synonyme de perte d'ambiance.

Ce type de stade ne permettrait donc pas d'organiser des compétitions d'athlétisme. Les organisateurs du mémorial Van Damme se sont vus promettre le maintien de l'événement au stade Roi Baudouin jusqu'en 2020. Mais après ? Le stade Roi Baudouin voué à disparaître, il faudrait donc, s'il on veut maintenir cet événement à Bruxelles, **envisager la construction d'une deuxième enceinte! Où ? Avec quel financement ? Pour quel(s) usage(s) ?**

3. Financement : « Pas un euro public pour le stade national » 11

Tel est le discours tenu par la Région et la Ville de Bruxelles... Pourtant, d'après les conclusions de l'étude de Deloitte, relayées par la presse fin novembre 2013, **le financement d'un nouveau stade national serait impossible sans aides publiques**: « [...] *même la version la moins chère du stade est irréaliste sans aides publiques de la Flandre et de Bruxelles. Sans aides publiques, les investisseurs privés intéressés se retireraient en masse.* »¹²

Cette conclusion ne semble pourtant pas refroidir l'ardeur des « promoteurs » d'un nouveau stade national qui poursuivent leurs travaux en martelant que celui-ci sera financé à 100 % par le privé ou ne sera pas : « Si, pour septembre 2014, ce groupe de travail¹³ en arrive à la conclusion qu'un stade exclusivement privé n'est pas envisageable à Bruxelles, le projet d'un stade national sur notre territoire sera définitivement abandonné. »¹⁴

Qui seraient les investisseurs privés ?

La condition *sine qua non* pour qu'un investissement privé dans un nouveau stade soit rentable est la présence d'un club résident. Le Sporting d'Anderlecht est entré dans la danse et envisagerait de participer au financement de l'infrastructure à hauteur de 150 millions, soit près de la moitié du coût estimé par Deloitte.

Faut-il voir dans cette manœuvre une réelle volonté de délocalisation du Sporting d'Anderlecht ou une façon de mettre la pression sur la Commune d'Anderlecht avec laquelle il est

Alain Courtois lors de la séance publique du lundi 2 décembre 2013 du Conseil Communal de la Ville de Bruxelles. http://www.bruxelles.be/artdet.cfm/docpIH8x2o2olw=



¹⁰ « Stade national : un accord sans piste d'athlétisme » in *La Dernière Heure*, 2 décembre 2013.

¹¹ Propos d'Alain Courtois repris en titre d'un article du site du journal *Le Soir* le 11 septembre 2013 : http://www.lesoir.be/316602/article/debats/chats/2013-09-11/alain-courtois-pas-un-euro-public-pour-stade-national ¹² « Nouveau stade national : il faut des aides publiques » in *L'Echo*, 26 novembre 2013.

¹³ Trois groupes de travail planchent sur le projet de nouveau stade : un groupe « type de stade et financement » mené par la Ville de Bruxelles, un groupe « athlétisme » présidé par l'organisation du mémorial Van Damme et un groupe « mobilité et urbanisme » réunissant les Régions flamande et bruxelloise.

actuellement en négociation au sujet d'une demande de permis pour l'agrandissement et la rénovation du stade Constant Vanden Stock ?

Depuis 2008, le Sporting d'Anderlecht a une volonté de relooker et d'agrandir son stade (jusqu'à 30.000 places). En février 2013, il recevait de la Commission de concertation un avis favorable, mais assorti de strictes conditions, concernant son projet.

Ce 18 février, le club a déposé des plans modifiés, preuve qu'il n'abandonne nullement l'idée de se maintenir sur le territoire de la Commune d'Anderlecht.



Image de la dernière version du projet de rénovation-agrandissement du stade Constant Vanden Stock © Jaspers & Eyers

Au vu de ce dernier événement, on peut légitimement se demander si le Sporting d'Anderlecht envisage réellement de déménager pour élire domicile dans une enceinte de 50.000 à 60.000 places alors qu'il ne remplit qu'à 70%¹⁵ son stade actuel lors de ses matchs en championnat et que la tenue de rencontres européennes susceptibles d'attirer les foules n'est jamais garantie... Croire qu'un nouveau stade serait susceptible d'attirer de nouveaux spectateurs relève du mirage.

Quid des investissements « annexes » ?

Si le Ministre-Président Rudi Vervoort affirme qu'une liaison en métro vers le parking C n'est pas une nécessité absolue¹⁶, il n'en demeure pas moins la question des emplacements de

¹⁵ Source : site du journal *Le Soir*. http://football.lesoir.be/jupiler-pro-league/statistiques/spectateurs. Dernière consultation le 27 février 2014.

¹⁶ « Rien n'est cependant fixé concernant la nécessité absolue de prolonger le métro d'une ou deux stations vers le stade. Les experts en sécurité nous disent en effet qu'une zone tampon est recommandée entre la sortie du stade et l'accès le plus proche aux transports en commun. Le modèle du stade de France impose par exemple un quart d'heure de marche avant d'arriver à la station de RER ou de métro la plus proche. » Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale – Compte rendu intégral – Commission des finances – Session 2013-2014, 15 novembre 2013, p. 52.

parking qui occupent actuellement le site. Au nombre de 10.000, ils sont utilisés lors des grandes manifestations se déroulant dans les Palais du Heysel, lors des concerts de la nouvelle salle de spectacle et pour les événements ayant lieu au stade Roi Baudouin.

On imagine mal leur nombre être revu à la baisse avec l'arrivée d'un nouveau stade susceptible, par une capacité accrue, de drainer plus de spectateurs motorisés. Résultat : ils devraient être enfouis ou empilés dans une structure en hauteur... Qui paierait la note ?

Le stade Roi Baudouin voué à la disparition, sa démolition serait-elle prise en charge uniquement par les investisseurs privés du projet Neo? Et que deviendrait le stade Constant Vanden Stock si le Sporting d'Anderlecht venait à le quitter? Trouverait-il un repreneur ou resterait-il « sur les bras » de la commune d'Anderlecht? Réurbaniser le site est certes une perspective mais il faudrait alors s'acquitter de la démolition de l'infrastructure existante...

« Pas un euro public pour le stade national » : voilà donc un engagement ferme ! L'histoire du Quartier Nord nous rappelle que, si les développements immobiliers sont à charge du privé, les pouvoirs publics écopent du financement et de la réalisation des réseaux et des aménités : eau et égouttage, gaz et électricité, infrastructures de transport public, voiries, espaces publics, sécurité, etc.

Pourquoi en serait-il autrement pour ce stade?

Un nouveau stade national : pour quoi faire ?

Outre l'accueil d'un ou plusieurs matchs de l'Euro 2020, le stade national serait destiné à recevoir, hormis les matchs du Sporting d'Anderlecht si le club y emménage effectivement, ceux de l'équipe nationale (lors des phases éliminatoires des compétitions internationales et à l'occasion de rencontres amicales, ce qui ne représente guère plus de 5 ou 6 matchs par an), la finale de la coupe de Belgique, une hypothétique finale de coupe d'Europe, l'un ou l'autre concert...

Concernant ce dernier type d'événement, le nouveau stade serait loin d'être seul sur un marché très concurrentiel. Un stade comme celui de Lille, rénové en vue de l'Euro 2016, peine à trouver un nombre suffisant d'événements pour assurer sa rentabilité: « En vitesse de croisière, le Grand Stade de Lille a besoin d'une quinzaine d'événements par an pour être rentable. Eiffage a bataillé ces derniers mois pour organiser un match du championnat de France de rugby au printemps, un concert de Rihanna cet été, une rencontre de la coupe Davis de tennis et un concert de Depeche Mode à l'automne. Le compte n'y est pas... »¹⁷

Au-delà de son utilisation concrète, un stade est souvent perçu (à tort?) comme « un grand équipement d'envergure » capable de contribuer au rayonnement d'une ville et d'engendrer des retombées en termes « d'image ». C'est ce que prône le Plan de Développement International (PDI)¹⁸.

¹⁸ C'est toutefois difficile de s'en assurer puisque le site internet du PDI n'est plus en ligne et que son nom de domaine est disponible à la vente. Avis aux amateurs : http://www.demainbruxelles.be/fr



¹⁷ « Football : la folie des grands stades » in *L'Express*, 2 mai 2013. http://lexpansion.lexpress.fr/economie/football-la-folie-des-grands-stades 383036.html#xtor=AL-189

Voilà sans doute pourquoi on retrouve le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale à l'origine de ce projet alors que rien n'aurait dû le destiner à y être.

En effet:

- il s'agit d'un stade national, on imagine dès lors qu'il serait plus pertinent que le projet soit porté par le gouvernement fédéral;
- ou, qu'à tout le moins, il émane des Communautés, compétentes en matière de sport ;
- ou de la Région flamande, le terrain étant sis sur son territoire ;
- ou de la Ville de Bruxelles, propriétaire dudit terrain ;
- voire du secteur privé, supposé le financer entièrement...

Dit autrement, par l'ancien Ministre-Président Charles Picqué: « Je rappelle que, si ce stade est une affaire nationale, c'est le fédéral et l'Union belge de football qui doivent être en première ligne. Et la Région flamande doit aussi s'impliquer de façon sérieuse. » 19

Il est de notoriété publique que le poids de la Ville de Bruxelles est important au sein de la Région de Bruxelles-Capitale. Mais de là à se laisser dicter un projet pharaonique sur des bases sablonneuses, c'est interpellant.

Avec quelles incidences?

Les incidences les plus notables d'un tel projet concernent principalement le domaine de la mobilité : un stade plus grand, plus loin du métro et qui plus est situé sur un parking géant ne peut que drainer des flux automobiles importants... sans compter qu'il faudrait sans doute y ajouter ceux engendrés par le développement potentiel du projet Neo (centre commercial, centre de congrès, bureaux, logements, etc.)

C'est sans doute en prévision de cette augmentation du trafic automobile que le gouvernement Régional semble revoir sa position quant au projet d'élargissement du Ring approuvé par la Région flamande. Précédemment farouchement opposé, il parait désormais enclin, même s'il apparaît divisé sur le dossier, à accepter l'idée d'un aménagement/élargissement du Ring : « De optimalisatie of verbreding van de Ring rond Brussel is niet alleen in het belang van Vlaanderen maar ook van Brussel. Dat heeft minister-president Rudi Vervoort (PS) aezead. »²⁰.

De là à imaginer un deal « stade contre élargissement du Ring (+ Uplace en bonus ?) », il n'y a qu'un pas...

¹⁹ « Picqué : "Mettre les moyens dans une ville vitrine? Qu'ils aillent à la gare !" » in *La Libre Belgique*, 24 août 2013.

²⁰ « L'optimalisation ou l'élargissement du Ring de Bruxelles n'est pas seulement dans l'intérêt de la Flandre mais aussi de Bruxelles. C'est ce qu'a dit le ministre-président Rudi Vervoort (PS). » *brusselsnieuws.be*, 9 janvier 2014. http://www.brusselnieuws.be/nl/nieuws/ook-brussel-heeft-belang-bij-verbreding-ring

Conclusion

Se lancer dans une fuite en avant, poussé dans le dos par l'UEFA qui veut « aider les pays qui hésitent aujourd'hui à construire un stade national, à leur donner l'élan nécessaire pour construire un tel stade »²¹, n'est pas ce que les Bruxellois sont en droit d'attendre de leur gouvernement régional. Dans un souci d'objectivation, les études ayant amené au choix de localisation et du type de stade doivent être rendues publiques, de même que le business plan et la structure du montage financier du projet.

Il faut éviter un scénario à la « Friends Arena », du nom de ce stade de 50.000 places de la banlieue de Stockholm, fruit d'un partenariat public-privé, qui se retrouve « à vendre » un an à peine après son inauguration car « [...] le montant payé par un club de football résident (l'AIK) qui n'attire que 19.000 spectateurs en moyenne, les quelques matchs de l'équipe nationale de Suède et les concerts et autres spectacles ne suffisent pas à rentabiliser l'endroit. »²²

Vu le calendrier serré imposé par l'UEFA pour l'organisation de l'Euro 2020 (les villes doivent soumettre leurs dossiers pour le 24 avril), il est probable que le scénario de la candidature à la coupe du monde se répète et que l'effet d'annonce d'Ostende reste un effet d'annonce.

Étant donné les moyens étriqués de la Région, les contraintes urbanistiques « exotiques » relatives au parking C et les défis sociaux plus urgents auxquels Bruxelles est confrontée, en particulier sur le front des écoles, **ce projet constitue un gaspillage d'énergie et, quoi qu'on en dise, de moyens**. Pour citer à nouveau Charles Picqué: « Il faut d'abord se demander si c'est une priorité et quel sera le coût. Je sais que ce n'est pas très populaire d'émettre des doutes sur l'opportunité d'avoir un stade. Je m'en fous. Je suis un grand amateur de football mais, en réalisant ce stade, qui accueillerait quelques matches de l'Euro de football, ne sommes-nous pas dans une spirale d'endettement et de dépenses qui pourrait être préjudiciable à d'autres matières essentielles, comme l'offre scolaire? »²³

L'ARAU estime dès lors qu'à petite ville européenne dotée de petits moyens financiers, un stade de 50.093 places entièrement rénové en 1995 doit suffire.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Mme Pauthier, Directrice de l'ARAU, au 0477 33 03 78.

Atelier de Recherche et d'Action Urbaines asbl Boulevard Adolphe Max, 55 B-1000 Bruxelles T. +32 2 219 33 45 F. +32 2 219 86 75

info@arau.org www.arau.org

²¹ Communiqué de l'UEFA du 3 août 2012.

http://fr.uefa.com/uefaeuro/finals/news/newsid=1844975.html#uefa+euro+2020

²³ « Picqué : "Mettre les moyens dans une ville vitrine? Qu'ils aillent à la gare !" » in *La Libre Belgique*, 24 août 2013.



²² « À vendre: stade neuf de 50.000 places en Suède, prix à débattre », *dhnet.be*, 18 novembre 2013. http://www.dhnet.be/sports/football/a-vendre-stade-neuf-de-50-000-places-en-suede-prix-a-debattre-5289f4f835708e0f64fd275d